



Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 23 mars 2020

Assemblée plénière du 24 mars : le gouverneur de l'Oblast de Lviv invité à témoigner en ouverture de séance

Ce jeudi 24 mars, l'Assemblée plénière de la Région Occitanie adoptera notamment un pack de mesures pour venir en aide aux ukrainiens et soutenir l'action des collectivités et associations qui œuvrent sur le terrain en Occitanie pour l'accueil des réfugiés. Un mois après le début de l'offensive Russe, la présidente de Région Carole Delga a souhaité inviter un représentant du peuple ukrainien à témoigner en ouverture de séance. **A partir de 14h, M. Maksym Kozytsky, gouverneur de l'Oblast de Lviv, interviendra en visio-conférence devant l'Assemblée plénière.** Des représentants de l'association Alliance Occitanie Ukraine seront également présents sur le site de Montpellier.

« Il y a un mois, alors que Vladimir Poutine lançait sa campagne militaire contre l'Ukraine, j'ai tout de suite fait part, au nom de l'Assemblée régionale, de notre soutien entier à la résistance et au peuple ukrainiens. Depuis, la solidarité s'est organisée avec l'envoi d'un grand convoi humanitaire à destination de la Pologne avec à son bord 400m³ de dons. Demain, un nouveau pack de mesures sera proposé au vote des élus régionaux pour venir en aide à celles et ceux qui fuient la guerre et pour soutenir les initiatives locales qui émergent partout en Occitanie. Alors que les combats se poursuivent et s'étendent, le peuple ukrainien se tient encore debout, courageux, solidaire. C'est pour saluer cet héroïsme, mais également pour livrer à l'assemblée régionale un témoignage direct sur la situation dans laquelle se trouve sa région, son pays, que j'ai proposé à Maksym Kozytsky, gouverneur de l'Oblast de Lviv, d'intervenir demain en ouverture de séance » a notamment déclaré Carole Delga à la veille de l'Assemblée plénière.

**Assemblée plénière du jeudi 24 mars à partir de 13h30.
Visio-conférence entre les Hôtels de Région de Montpellier et Toulouse.**

La presse est invitée à y assister en présentiel.

Accréditation par mail avant le jeudi 24 mars à 10h, en indiquant le site depuis lequel vous assisterez à l'Assemblée plénière :
service.presse@laregion.fr

**La séance sera également retransmise en direct depuis le site internet de la Région : [https://www.laregion.fr/les-assemblees-
plenieres#direct](https://www.laregion.fr/les-assemblees-plenieres#direct)**

■ Contact presse :

Service Presse : service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)

Toulouse : 05 61 33 53 49 / 52 75 - Montpellier : 04 67 22 81 31